

ÉTATS FINANCIERS
pour
LA FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE
pour l'exercice clos le
31 DÉCEMBRE 2020

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de

LA FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE*Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de *La Fondation canadienne des pompiers morts en service* (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020, et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, dont le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans les paragraphes sur le « *Fondement de l'opinion avec réserve* », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de son exploitation, des variations de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Tout comme de nombreux organismes sans but lucratif, la Fondation tire ses revenus de dons dont il n'est pas possible de vérifier l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces revenus s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation, et nous n'avons pu déterminer si certains redressements devaient être apportés aux montants des revenus de dons, au revenu net et aux flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019, à l'actif à court terme aux 31 décembre 2020 et 2019, à l'actif net aux 1^{er} janvier 2019 et 2020 et aux 31 décembre 2019 et 2020. Notre opinion de vérificateur sur les états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 a été modifiée en conséquence en raison des incidences possibles de cette limitation quant à l'étendue des travaux.

L'inventaire de la Fondation est situé à différents emplacements à travers le pays, et dû à des contraintes logistiques, nous n'avons pu assister à la prise d'inventaire physique comptabilisé aux états financiers en date du 31 décembre 2020. Nous n'avons pu non plus nous assurer, par d'autres moyens, de la quantité de stocks comptabilisés à l'*État de la situation financière* au montant de 22 235 \$. Par conséquent, il nous a été impossible de déterminer si, en date du 31 décembre 2020, des redressements auraient dû être apportés au solde de l'inventaire et, partant, à l'*État des résultats et de l'évolution de l'actif net* et à l'*État des flux de trésorerie* provenant des activités d'exploitation pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation en vertu des règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces mêmes règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de présenter un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et considérons si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Welch LLP

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 1 octobre 2021.

FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<u>ACTIF</u>		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	720 732 \$	434 489 \$
Certificats de placement garanti - note 4	1 217 018	1 185 764
Débiteurs	87 673	98 874
Sommes dues par l'État	3 752	13 543
Inventaire - note 5	22 235	23 977
Frais payés d'avance	<u>33 930</u>	<u>33 897</u>
	2 085 340	1 790 544
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 8	<u>3 067</u>	<u>3 834</u>
	<u>2 088 407</u> \$	<u>1 794 378</u> \$
<u>PASSIF ET ACTIF NET</u>		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	11 395 \$	26 794 \$
APPORTS REPORTÉS - note 6	<u>95 531</u>	<u>137 620</u>
	106 926	164 414
ACTIF NET		
Actif net non grevé d'affectations	<u>1 981 481</u>	<u>1 629 964</u>
	<u>2 088 407</u> \$	<u>1 794 378</u> \$

Approuvé par le Conseil:

DAVID SHEEN
 Administrateur

BRUCE PARADIS
 Administrateur

(voir notes ci-jointes)

FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE
ÉTATS DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Revenus		
Dons reçus:		
Avec reçus	8 408 \$	8 171 \$
Autres	184 473	187 072
Levées de fonds de iMedia (auparavant le CBU)	158 402	114 586
Bourses d'étude - note 6	38 492	28 645
Intérêts	35 492	31 373
Autres	22 213	12 228
Commanditaires	6 000	42 635
Funérailles - note 6	4 000	2 000
Ventes de souvenirs	1 742	25 552
Centraide	1 106	2 080
	<u>460 328</u>	<u>454 342</u>
Dépenses		
Bourses d'étude	38 492	28 645
Frais professionnels	15 453	15 207
Honoraires	16 600	16 080
Loyer	13 399	15 302
Publicité et promotion - note 5	7 790	43 320
Assurances	4 533	4 985
Cérémonie annuelle	4 278	62 516
Funérailles	4 000	2 000
Frais de bureau et généraux	3 209	6 457
Amortissement	767	426
Intérêts et frais bancaires	290	427
Dépenses des familles LODD	-	32 222
Exécutif et administrateur	-	8 105
Camp F.A.C.E.S.	-	2 829
Levées de fonds	-	89
	<u>108 811</u>	<u>238 610</u>
Revenu net avant revenu sur titres négociables	351 517	215 732
Gain réalisé sur titres négociables	<u>-</u>	<u>3 952</u>
Revenu net	351 517	219 684
Actif net au début de l'exercice	<u>1 629 964</u>	<u>1 410 280</u>
Actif net à la fin de l'exercice	<u>1 981 481 \$</u>	<u>1 629 964 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (UTILISÉS PAR LES)		
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Revenu net	351 517 \$	215 732 \$
Ajustements pour:		
Amortissement	767	426
Gain réalisé sur titres négociables	<u>-</u>	<u>3 952</u>
	352 284	220 110
Variations du fonds de roulement hors caisse:		
Débiteurs	11 201	29 749
Sommes dues par l'État	9 791	(3 599)
Inventaire	1 742	14 714
Frais payés d'avance	(33)	(32 349)
Créditeurs et charges à payer	(15 399)	8 525
Apports reportés	<u>(42 089)</u>	<u>(27 438)</u>
	317 497	209 712
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Achat d'immobilisations corporelles	-	(4 260)
Achat de certificats de placement garanti	(221 407)	(277 931)
Produit de disposition de certificats de placement garanti	<u>190 153</u>	<u>51 179</u>
	<u>(31 254)</u>	<u>(231 012)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	286 243	(21 300)
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>434 489</u>	<u>455 789</u>
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>720 732 \$</u>	<u>434 489 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

1. NATURE DES OPÉRATIONS

La Fondation canadienne des pompiers morts en service (la « Fondation ») est constituée en vertu des provisions de la *Loi sur les corporations canadiennes* et a été prorogée selon la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* comme un organisme de bienfaisance enregistré. L'objectif principal de la Fondation est de planifier, de diriger et de gérer un service commémoratif annuel en hommage aux pompiers canadiens morts en service; de fournir un soutien financier aux familles des pompiers morts en service pour le transport et l'hébergement durant le service commémoratif annuel; d'apporter un soutien aux familles par le biais de bourses d'études et d'autres formes d'aide financière (frais funéraires et Camp F.A.C.E.S.); et de rendre hommage de toute autre façon aux pompiers morts en service.

Le siège social de la Fondation se situe à Ottawa, en Ontario.

2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de comptabilité

Ces états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction établisse des estimations et des hypothèses comptables ayant un effet potentiel sur l'actif, le passif, les revenus, les dépenses et sur la divulgation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers. Les estimations sont révisées chaque année et lorsque des ajustements sont nécessaires, ceux-ci sont présentés dans les états financiers dans la période où ils sont identifiés.

La direction procède à des estimations comptables lors de la détermination de la provision pour créances douteuses et de l'évaluation des stocks, ainsi que dans l'estimation de la durée de vie utile du matériel et des charges à payer importantes.

Constatation des revenus

Les revenus provenant des contrats de publicité de iMedia sont reconnus au cours de la période du contrat. Les revenus provenant des dons et commandites sont reconnus lorsque reçus, et les revenus provenant de placements lorsque gagnés. Les revenus de placements sont reconnus au cours de la période où ils sont gagnés. La Fondation utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont reconnus comme revenu dans l'exercice au cours duquel les charges afférentes sont encourues. Les apports non affectés sont reconnus comme revenu lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, et ce, si le montant à recevoir peut raisonnablement être estimé et son recouvrement raisonnablement assuré.

Les revenus provenant de la vente de souvenirs sont reconnus lorsque la marchandise est vendue.

2. **SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES** - suite

Instruments financiers

L'encaisse, et les certificats de placements garantis sont évalués à la juste valeur à la date des états financiers.

Tous les autres instruments financiers sont évalués au coût ou coût après amortissement à la date des états financiers.

Inventaire

L'inventaire est évalué au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette selon la méthode du premier-entré, premier-sorti.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût d'acquisition. Les méthodes et les taux d'amortissements sont les suivants:

Équipement - 20% dégressif

3. **INSTRUMENTS FINANCIERS**

La Fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante donne un aperçu des concentrations de risques auxquels la Fondation peut être soumise au 31 décembre 2020.

La Fondation n'utilise pas d'instruments financiers dérivés afin de gérer ses risques.

Risque de crédit

La Fondation est exposée à un risque de crédit découlant de la possibilité que des contreparties manquent à leurs obligations financières à l'égard de la Fondation. Le risque de crédit maximum de la Fondation est la somme de la valeur aux livres de son encaisse, de ses certificats de placement garanti et de ses comptes débiteurs. L'encaisse et les certificats de placement garanti de la Fondation sont déposés auprès d'une coopérative de crédit canadienne enregistrée et, par conséquent, la direction estime que le risque de perte sur ces instruments est minime. La Fondation gère son risque de crédit en passant en revue chaque mois ses comptes débiteurs classés par échéance et en faisant un suivi sur les montants en souffrance. La direction estime que tous les comptes débiteurs à la fin de l'année seront perçus.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Fondation ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. La Fondation rencontre ses obligations de liquidité en préparant et en surveillant ses prévisions détaillées des flux de trésorerie, en anticipant ses activités d'investissement et de financement, et en conservant certains actifs sous forme très liquide.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS - suite

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux marchés. Le risque de marché est composé du risque du taux de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix autre.

i) *Risque du taux de change*

Le risque du taux de change est le risque que la juste valeur des instruments ou les flux de trésorerie à être tirés des instruments financiers fluctuent par rapport au dollar canadien en raison de facteurs liés aux taux de change des devises étrangères.

Les instruments financiers de la Fondation sont tous en devise canadienne et la Fondation opère principalement en dollars canadiens. Par conséquent, la direction estime que la Fondation n'est pas sujette à un risque du taux de change important.

ii) *Risque du taux d'intérêt*

Le risque du taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les taux d'intérêts sur les marchés.

La Fondation gère son risque de taux d'intérêt en investissant dans des certificats de placements garantis ayant des taux d'intérêt fixes. Ainsi, le risque de taux d'intérêt auquel est exposée la Fondation est minime.

iii) *Risque de prix autre*

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché (autres que celles dont la cause est le risque du taux de change ou le risque du taux d'intérêt), que ces variations soient causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier, à son émetteur ou par des facteurs ayant effet sur des instruments similaires sur les marchés.

La Fondation n'est plus sujette au risque de prix autre en raison de la disposition de ses titres négociables.

Changement dans l'analyse des risques

À l'exception d'une diminution du risque de prix autre, il n'y a pas eu de changements significatifs dans les niveaux d'exposition aux risques de la Fondation depuis l'exercice précédent.

FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

4. CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI

Les certificats de placement garanti se composent de ce qui suit :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Comtech Fire Credit Union - 2,75%, vient à échéance en septembre 2021	84 193 \$	81 932 \$
Comtech Fire Credit Union - 2,75%, vient à échéance en octobre 2021	83 996	81 741
Comtech Fire Credit Union - 2,00%, vient à échéance en janvier 2023	83 212	81 580
Comtech Fire Credit Union - 2,35%, vient à échéance en janvier 2023	113 087	-
Comtech Fire Credit Union - 2,35%, vient à échéance en janvier 2023	84 815	-
Comtech Fire Credit Union - 3,05%, vient à échéance en mai 2023	162 191	157 378
Comtech Fire Credit Union - 2,10%, vient à échéance en juillet 2023	171 065	167 698
Comtech Fire Credit Union - 2,10%, vient à échéance en juillet 2023	85 533	83 849
Comtech Fire Credit Union - 2,10%, vient à échéance en juillet 2023	82 620	80 994
Comtech Fire Credit Union - 3,54%, vient à échéance en mars 2024	266 306	257 177
Comtech Fire Credit Union - 1,82%, vient à échéance en janvier 2020	-	110 523
Comtech Fire Credit Union - 1,82%, vient à échéance en janvier 2020	<u>-</u>	<u>82 892</u>
	<u>1 217 018 \$</u>	<u>1 185 764 \$</u>

5. INVENTAIRE

Le montant d'inventaire reconnu comme dépense pour l'exercice courant est de 1 742 \$ (2019 - 27 024 \$) et est compris dans le compte de dépenses « *Publicité et promotion* ».

6. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent les fonds qui ont été reçus à des fins spécifiques, comme suit:

	<u>2020</u>			<u>2019</u>
	<u>Bourses d'études</u>	<u>Frais funéraires</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
Apports reportés au début de l'exercice	63 454 \$	74 164 \$	137 620 \$	165 058 \$
Contributions reçues dans l'exercice	-	-	-	1 825
Intérêts gagnés dans l'exercice	-	403	403	1 382
Reconnu au revenu de l'exercice	<u>(38 492)</u>	<u>(4 000)</u>	<u>(42 492)</u>	<u>(30 645)</u>
Apports reportés à la fin de l'exercice	<u>24 962 \$</u>	<u>70 567 \$</u>	<u>95 531 \$</u>	<u>137 620 \$</u>

FONDATION CANADIENNE DES POMPIERS MORTS EN SERVICE

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

7. **HEURES DE BÉNÉVOLAT**

Le travail de la Fondation repose sur le service bénévole de ses administrateurs, de sa direction et de ses membres. C'est là un genre de service que la Fondation ne se procure pas normalement, et étant donné la difficulté à déterminer la juste valeur de tels services offerts à titre gracieux, leur valeur n'est pas comptabilisée aux états financiers.

8. **IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles se composent de ce qui suit:

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Équipement	4 260 \$	1 193 \$	4 260 \$	426 \$
Amortissement cumulé	<u>1 193</u>		<u>426</u>	
	<u>3 067 \$</u>		<u>3 834 \$</u>	

9. **ENGAGEMENTS**

La Fondation loue un local d'entreposage sur une base mensuelle; le taux mensuel est sujet à des révisions périodiques et, effectif depuis le 1^{er} janvier, 2020, est de 178 \$ par mois. La Fondation loue aussi son espace de bureau au taux mensuel de 900 \$, selon un contrat de location venant à échéance le 31 juillet 2021.

10. **INCERTITUDE ÉCONOMIQUE SUITE À LA COVID-19**

À la mi-mars 2020, la province de l'Ontario a déclaré un état d'urgence en réponse aux préoccupations de la santé publique relatives à la propagation de la COVID-19.

Après avoir levée l'état d'urgence durant la deuxième moitié de l'année, la province de l'Ontario a rétabli l'état d'urgence à la fin du mois de décembre 2020. Un degré élevé d'incertitude persiste quant au plein impact de la situation. La nature imprévisible de la propagation de la maladie rend difficile la détermination de la durée pendant laquelle les opérations de l'organisation seront affectées. Conséquemment, au moment de la publication de ces états financiers, l'impact total de la situation sur les opérations de la Fondation, ses actifs, passifs, revenus et dépenses reste à déterminer.